



Monitoring des visas

Évolution de la délivrance des visas
par les représentations suisses à
l'étranger

Quatrième trimestre 2017

3003 Berne-Wabern, 22 février 2018

L'essentiel en bref

Période	Total des demandes		dont demandes Schengen			
	Total	Évolution	Total	Évolution	Visas refusés	Taux de refus
IV/2015	96'044		79'360		7'428	9.4%
IV/2016	100'376	+4'332 (+4.5%)	84'265	+4'905 (+6.2%)	8'816	10.5%
IV/2017	100'292	-84 (-0.1%)	84'194	-71 (-0.1%)	9'323	11.1%

- Le nombre de demandes de visas n'a quasiment pas changé par rapport au même trimestre de l'année précédente.
- Le 4^e trimestre 2017 se distingue clairement des trois trimestres précédents durant lesquels les demandes se situaient largement au-dessus des valeurs de 2016.
- Les demandes de visas Schengen à des fins d'affaires affichent une baisse de 11 % par rapport à 2016 (-2189 demandes).
- Les demandes de visas Schengen remplies et transmises en ligne affichent une hausse de 9065 unités par rapport à 2016 (4^e trimestre 2017 : 13 835, 4^e trimestre 2016 : 4770) et dépassent pour la première fois le seuil des 10 000 unités.

Brève analyse des évolutions actuelles

0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger

0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.6)

- Que ce soit pour les visas Schengen (-71 demandes, - 0,1 %) ou les visas nationaux (-13 demandes, -0,1 %), les demandes se situent à peu près au même niveau qu'en 2016.
- Cette légère baisse s'explique, d'une part, par le recul significatif des demandes de ressortissants chinois (-2631 demandes) et, d'autre part, par le fait que 2500 demandes de visas déposées par des ressortissants géorgiens et ukrainiens ont été supprimées, les intéressés n'étant plus soumis à l'obligation du visa s'ils possèdent un passeport biométrique (depuis mars pour les premiers et depuis juin 2017 pour les seconds). Cette baisse a été compensée par l'augmentation des demandes de ressortissants de plusieurs autres pays : Inde (+1641 demandes), Iran (+1273 demandes), Kosovo (+799 demandes) et Kazakhstan (+697 demandes).
- Le faible nombre de demandes enregistrées en décembre est frappant. Il s'agit du seul mois de 2017 durant lequel le nombre de demandes a été inférieur à celui enregistré durant le même mois de 2016 (-2499 demandes, -7,7 %). Le recul des demandes des ressortissants chinois, kosovars et russes a été déterminant.
- Les représentations suisses à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) et à Londres (Royaume-Uni) ont reçu davantage de demandes de visas qu'en 2016, bien que les ressortissants de ces pays ne soient pas soumis à l'obligation du visa. Près des deux tiers des demandes enregistrées à Abou Dhabi ont été déposées par des ressortissants indiens (40 %), pakistanais (12 %) et philippins (9,4 %). La hausse la plus importante concerne les ressortissants indiens (+304 demandes, +40,8 %).

S'agissant de Londres, les ressortissants chinois (32,4 %) et indiens (19,3 %) arrivent en tête du nombre de demandes. Durant le seul 4^e trimestre 2017, la représentation suisse y a reçu des demandes de personnes originaires de 86 pays.

- Le taux de refus est de 11,1 %, soit 0,6 % de plus qu'à la même période de 2016. Ce taux est le plus élevé depuis l'introduction du monitoring des visas en 2015.
- Par rapport au 4^e trimestre 2016, les refus ont le plus augmenté pour les ressortissants thaïlandais (+113 refus), nigériens et pakistanais (+106 refus pour les uns comme pour les autres).

0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3- 1.6)

- Les ressortissants **indiens** ont une nouvelle fois présenté davantage de demandes de visas qu'au cours de la même période de l'année précédente. Cette augmentation, de 1641 unités ou 12,5 %, est cependant nettement plus faible, que ce soit en chiffres absolus ou relatifs, qu'au cours des quatre trimestres précédents.

Bien que l'hiver ne soit pas la période favorite des touristes indiens pour visiter l'Europe, le nombre de demandes de visas touristiques a fortement augmenté par rapport à 2016 (+ 1734 demandes, + 25,1 %). Les Indiens comptent ainsi pour 64,1 % de toutes les demandes de visas Schengen (4^e trimestre 2016 : 58,4 %). Les demandes de visas d'affaires restent quant à elles stables (+7 demandes, +0,2 %). L'Office fédéral de la statistique OFS relève néanmoins une hausse de 18 % des nuitées de ressortissants indiens par rapport au même trimestre de 2016.

Malgré la hausse des demandes, le nombre de visas refusés est en léger recul par rapport à l'année précédente (-54 refus). Le taux de refus est passé à 10,4 % (4^e trimestre 2016 : 12,3 %).

- Les ressortissants **chinois** ont été nettement moins nombreux à demander des visas qu'au cours de la même période de 2016 (-2631 demandes, -18,3 %). Ce constat est d'autant plus intéressant qu'au cours des quatre trimestres précédents, les demandes se situaient systématiquement à un niveau nettement plus élevé qu'au même trimestre de l'année précédente. Le recul est particulièrement marqué en novembre (-1023 demandes) et en décembre (-1174 demandes).

Cette évolution est liée à deux événements qui se sont déroulés au 4^e trimestre 2016. D'une part, près de 1800 visas avaient été délivrés aux employés d'une même entreprise qui participaient à un voyage de motivation. D'autre part, les préparatifs de la visite d'État du président chinois Xi Jinping, qui participait au World Economic Forum WEF en janvier 2017, se sont également déroulés durant cette période. Par conséquent, les demandes de visas à des fins d'*affaires* (-1805 demandes, -33,4 %) et de *visite officielle* (-207 demandes, -39,5 %) affichent un net recul au 4^e trimestre 2017.

Pour autant, l'OFS relève une hausse de 20,6 % des nuitées de ressortissants chinois par rapport au 4^e trimestre 2016. La plupart de ces touristes chinois ont probablement demandé leur visa dès le mois d'août et septembre ou auprès d'un autre État Schengen.

- Pour la première fois depuis le 3^e trimestre 2015, le nombre de demandes de visas de ressortissants **thaïlandais** est en recul par rapport à l'année précédente (-92 demandes, -1,4 %). Ce recul s'explique par la forte baisse des demandes de visas Schengen en octobre (-784 demandes, -29,2 % par rapport à l'année précédente). Celle-ci est liée au deuil de cinq jours qui s'est déroulé fin octobre en hommage au roi Bhumibol décédé un

an plus tôt. Cet événement particulièrement important a eu des répercussions sur le quotidien de la population pendant plusieurs semaines.

- Les demandes de visas de ressortissants **iraniens** continuent leur très forte progression (+1273 demandes, +40,3 %). Cette hausse concerne en premier lieu les visas à des fins de *tourisme* (+853 demandes par rapport au 4^e trimestre 2016, +60,8 %). Les 2255 visas de tourisme sollicités représentent près de 55 % des demandes de visas Schengen. Malgré la hausse du nombre de demandes, les cas de visas refusés sont en nette baisse (-304 refus, -65 %). En effet, la collaboration étroite avec les voyagistes sur le terrain a permis d'améliorer la qualité des dossiers de demande. Le taux de refus est de 4 % (4^e trimestre 2016 : 15,8 %).
- Pour le deuxième trimestre consécutif depuis la tentative de coup d'État en juillet 2016, les demandes de ressortissants **turcs** sont en hausse (+310 demandes, +7,2 %). L'augmentation concerne les visas établis pour les motifs *visite d'amis / parents* (+163 demandes, +9,9 %) et *tourisme* (+159 demandes, +16,5 %) ainsi que les visas nationaux (+63 demandes, +10,6 %).

0.3 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)

La Suisse travaille actuellement avec des prestataires de services externes dans 23 pays. 63 centres d'accueil (Visa Acceptance Centers VAC) peuvent réceptionner les demandes de visa Schengen.

62,4 % de l'ensemble des demandes de visa Schengen remises auprès d'une représentation suisse sont passées par un prestataire de services externe, soit 1,5 % ou 852 demandes de moins qu'au même trimestre de 2016. Si les demandes de visas sont en hausse à New Delhi (Inde) (+1290 demandes), elles sont en forte baisse à Pékin et Shanghai (Chine) (-1925 demandes).

Astana (Kazakhstan) apparaît désormais dans la liste des *dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes* (cf. 2.2). L'augmentation notable des demandes déposées auprès de la représentation d'Astana (+65,2 % par rapport au même trimestre de 2016) est largement liée au fait que 77,7 % de toutes les demandes concernaient des cas traités en représentation de la France. Ce type de demandes affiche une hausse de 72,5 % par rapport au même trimestre de 2016.

0.4 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)

Actuellement, 35 des 89 représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne (www.swiss-visa.ch).

Le nombre de visas Schengen transmis en ligne a atteint un niveau inégalé (+190 % par rapport au 4^e trimestre 2016). À elle seule, la représentation de Pristina (Kosovo), où les demandes en ligne ont été introduites en juillet 2017, a enregistré 6088 demandes de visas transmises en ligne supplémentaires par rapport au trimestre précédent. Par conséquent, plus de la moitié (56,6 %) des demandes en ligne sont traitées par la représentation de Pristina (Kosovo).

Malgré sa faible part dans l'ensemble, Bichkek (Kirghizistan) affiche le deuxième taux le plus élevé de demandes en ligne (53,3 %). Nouvellement entrée dans le top 10, la représentation de Rabat (Maroc) affiche une progression impressionnante de 79,7 % des demandes déposées en ligne.

0.5 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)

Le nombre de visas Schengen délivrés à des fins *touristiques* a progressé de 9,8 % ou 2921 unités par rapport au même trimestre de 2016. Par contre, le nombre de visas octroyés à des fins *d'affaires* (-2370 visas, -12,2 %) et de *visite d'amis / parents* (-650 visas, -3,5 %) est en recul. La baisse des visas d'affaires concerne notamment les ressortissants chinois (-1806 visas) et ukrainiens (-517 visas). Quant à celui des visas délivrés pour des visites à des parents, il concerne essentiellement les ressortissants ukrainiens (-675 visas) et russes (-244 visas).

Un bon tiers (35,4 %) des 21 900 demandes de visas pour des visites à parents a été soumis par des ressortissants kosovars.

0.6 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels (cf. 4.1 - 4.3)

Que ce soit en chiffres absolus ou relatifs, le nombre de visas délivrés à des titulaires d'un passeport diplomatique, de service, spécial ou officiel a diminué par rapport au même trimestre de 2016 (-666 visas, -0,6 %). Plus de la moitié (54,8 %) de toutes les demandes de visas en question ont été traitées par la représentation de Pékin (Chine) et ce, bien qu'elle ait vu le nombre de demandes de ce type baisser d'un cinquième par rapport à 2016.

Les demandes de visas formées par des ressortissants sri-lankais (+61,2 %) ou pakistanais (+26,1 %) munis de l'un des passeports susmentionnés ont augmenté par rapport à la même période de 2016.

81,5 % des visas délivrés aux détenteurs d'un passeport diplomatique, de service, spécial ou officiel l'ont été pour *affaires* (41,7 %) et *visite officielle* (39,8 %).

0.7 Visas humanitaires (cf. 5.1 - 5.4)

Au total, 154 visas humanitaires ont été délivrés, soit 40 visas ou 20,6 % de moins qu'au 4^e trimestre 2016. Ce recul est en grande partie dû au fait qu'un nombre plus élevé de visas humanitaires avait été délivré à des ressortissants syriens l'année précédente. (4^e trimestre 2017 : 49 visas; 4^e trimestre 2016 : 101 visas).

Les ressortissants syriens comptaient pour 31,8 % de tous les visas humanitaires délivrés (4^e trimestre 2016 : 52,1 %). Près des deux tiers de ces visas ont été établis par la représentation d'Istanbul (Turquie), le tiers restant par celle de Beyrouth (Liban). Sur les 49 visas humanitaires délivrés à des ressortissants syriens, 20 ont été accordés sur la base de la décision du Conseil fédéral *Syrie II* du 6 mars 2015, 23 sur la base de la *Directive SEM du 25 février 2014* et les six restants pour *raisons humanitaires*.

61,7 % de tous les visas humanitaires relevaient de la catégorie *raisons humanitaires*. Les bénéficiaires provenaient de 25 pays. Tous les visas humanitaires délivrés par les représentations de Pristina (Kosovo), du Caire (Égypte) et de Bangkok (Thaïlande) tombaient dans la catégorie *raisons humanitaires*. Quelques exemples de cas ayant donné lieu à l'octroi d'un tel visa : un père participant à l'enterrement de sa fille, une mère accompagnée de sa fille se rendant au chevet de son père ou encore un patient accompagné de ses proches qui vient en Suisse pour une intervention médicale urgente. Des visas ont également été accordés à des personnes frappées d'une interdiction d'entrée qui souhaitaient passer Noël et le Nouvel An avec leur épouse et leurs enfants en Suisse. Dans ce cas, l'interdiction d'entrée est suspendue à titre exceptionnel pour une courte durée. 40 ressortissants kosovars ont ainsi été autorisés à entrer en Suisse pour une durée limitée.

Quatre des six demandeurs sans nationalité (selon la convention de l'ONU de 1954) sont des

mineurs victimes du conflit syrien qui ont été autorisés à entrer en Suisse au titre de la *Directive SEM du 25.2.2014*.

Statistiques Monitoring des visas

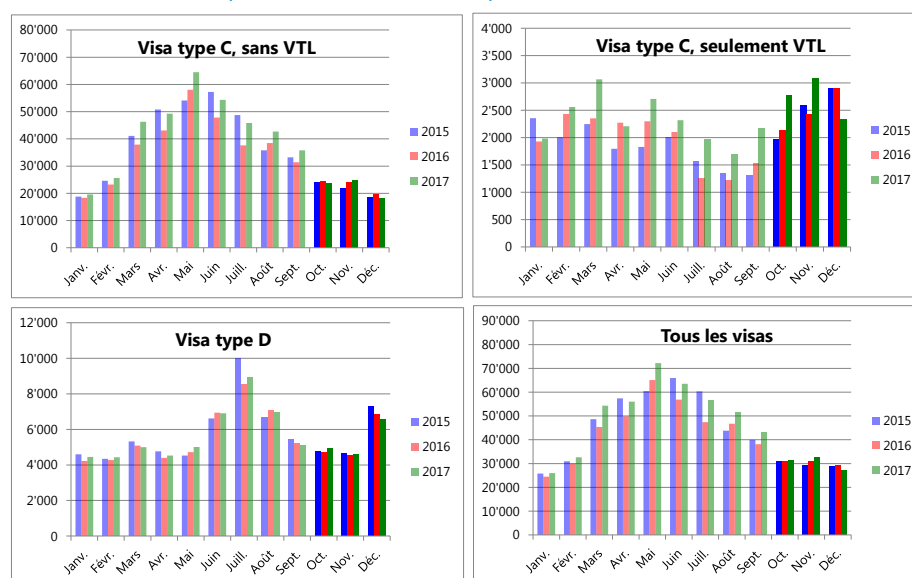
1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2017, par types de visa

	Total		Schengen					National
	Demandes	dél.	A dél.	C dél.	VTL dél.	Refusé Total	Taux	D dél.
Janv. 17	28'658	26'017	2	19'581	1'983	2'641	10.9%	4'451
Févr. 17	35'601	32'629	2	25'633	2'560	2'972	9.5%	4'434
Mars 17	58'359	54'339	5	46'270	3'066	4'020	7.5%	4'998
Avr. 17	59'011	56'036	3	49'294	2'207	2'975	5.5%	4'532
Mai 17	75'917	72'199	4	64'479	2'707	3'718	5.2%	5'009
Juin 17	67'310	63'543	1	54'317	2'318	3'767	6.2%	6'907
Juill. 17	60'611	56'736	2	45'841	1'960	3'875	7.5%	8'933
Août 17	55'047	51'321	3	42'694	1'695	3'726	7.7%	6'929
Sept. 17	46'492	43'080	1	35'798	2'168	3'412	8.2%	5'113
Oct. 17	34'771	31'299	4	23'598	2'772	3'472	11.6%	4'925
Nov. 17	35'737	32'502	3	24'800	3'090	3'235	10.4%	4'609
Déc. 17	29'784	27'168	1	18'275	2'328	2'616	11.3%	6'564
T4/17	100'292	90'969	8	66'673	8'190	9'323	11.1%	16'098
T4/16	100'376	91'560	12	67'981	7'456	8'816	10.5%	16'111
Différ.	-84	-591	-4	-1'308	+734	+507	+0.6%	-13

Légende : **A** : visa Schengen de transit aéroportuaire; **C** : visa Schengen uniforme; **VTL** : visa Schengen à validité territoriale limitée; **D** : visa national; **dél.** : délivré; **ref.** : refusé

1.2 Visas délivrés, évolution mensuelle, 2015 au 2017

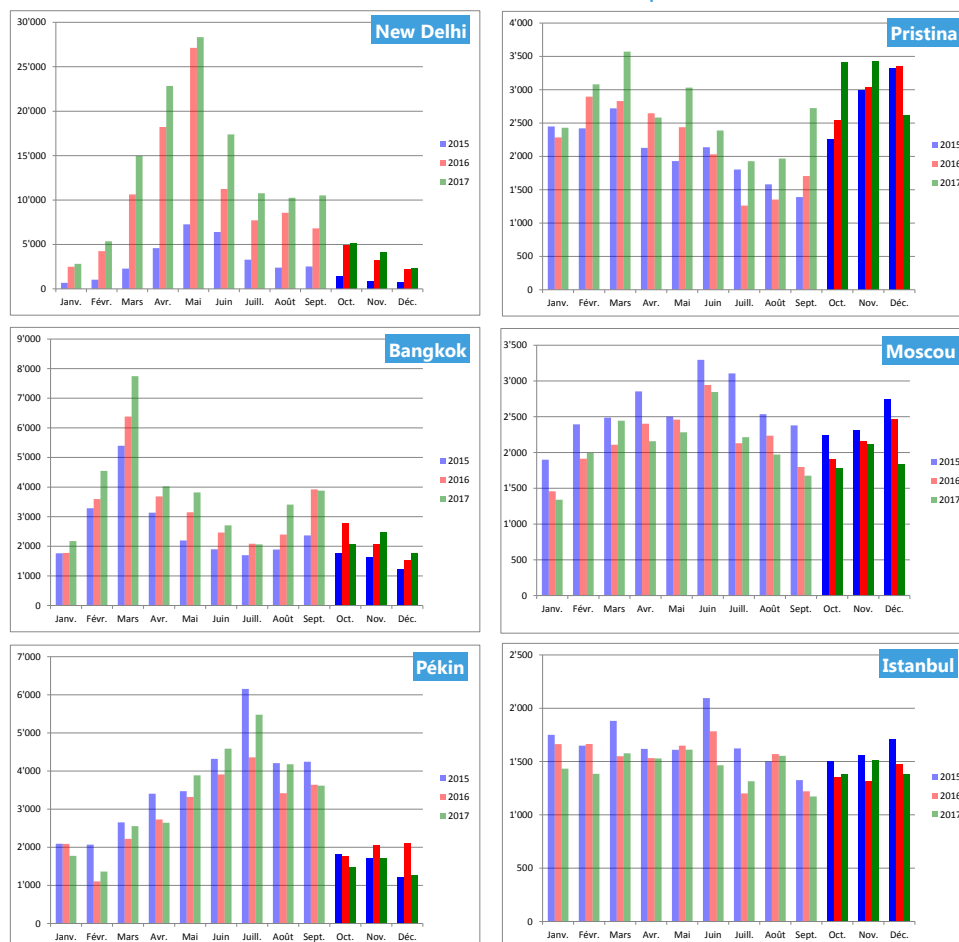


Indication : Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

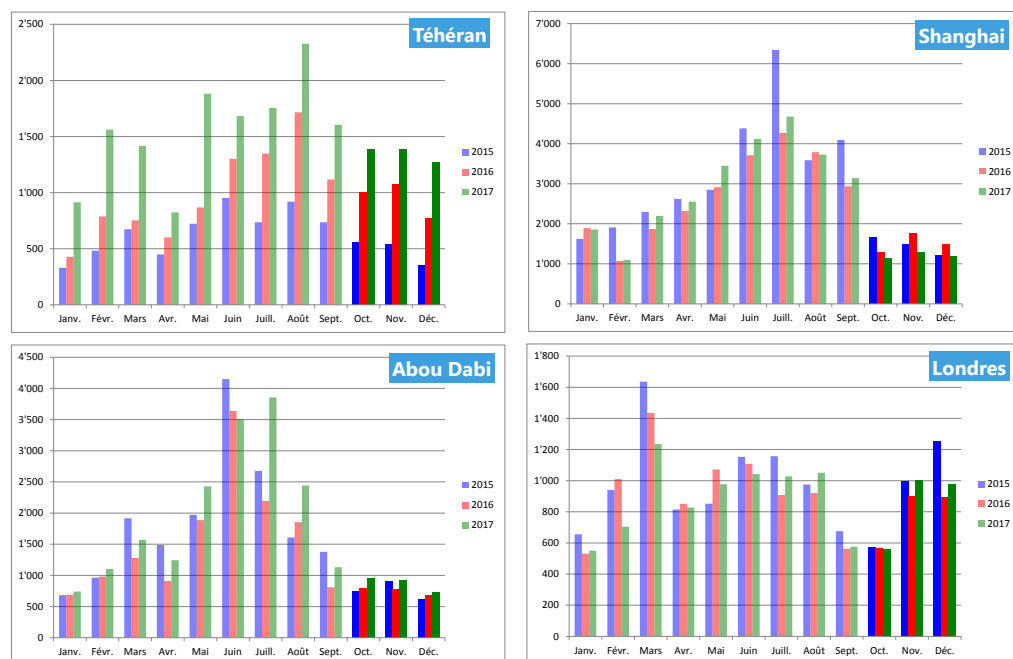
1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux quatrième trimestres 2017 et 2016

Représentation	Schengen			Nat.	Total			Quatrième trimestre 2016		
	A Dem.	C Dem.	VTL Dem.	D Dem.	Dem.	dél.	ref.	Dem.	Position	Évolut.
1 New Delhi, Inde	0	10'662	20	860	11'542	10'230	1'312	10'254	1 (+/-0)	+12.6%
2 Pristina, Kosovo	0	1'533	7'237	683	9'453	7'824	1'629	8'922	2 (+/-0)	+6.0%
3 Bangkok, Thaïlande	0	6'120	5	225	6'350	6'036	314	6'380	4 (+1)	-0.5%
4 Moscou, Russie	0	5'385	10	344	5'739	5'672	67	6'536	3 (-1)	-12.2%
5 Pékin, Chine	0	4'191	3	273	4'467	4'360	107	5'948	5 (+/-0)	-24.9%
6 Istanbul, Turquie	0	3'908	63	311	4'282	3'821	461	4'148	7 (+1)	+3.2%
7 Téhéran, Iran	0	3'890	38	107	4'035	3'893	142	2'840	8 (+1)	+42.1%
8 Shanghai, Chine	0	3'451	2	153	3'606	3'579	27	4'531	6 (-2)	-20.4%
9 Abou Dabi, EAU	0	2'529	25	47	2'601	2'244	357	2'252	11 (+2)	+15.5%
10 Londres, Roy.-Uni	0	2'411	41	92	2'544	2'508	36	2'360	10 (+/-0)	+7.8%

1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2015 à 2017¹



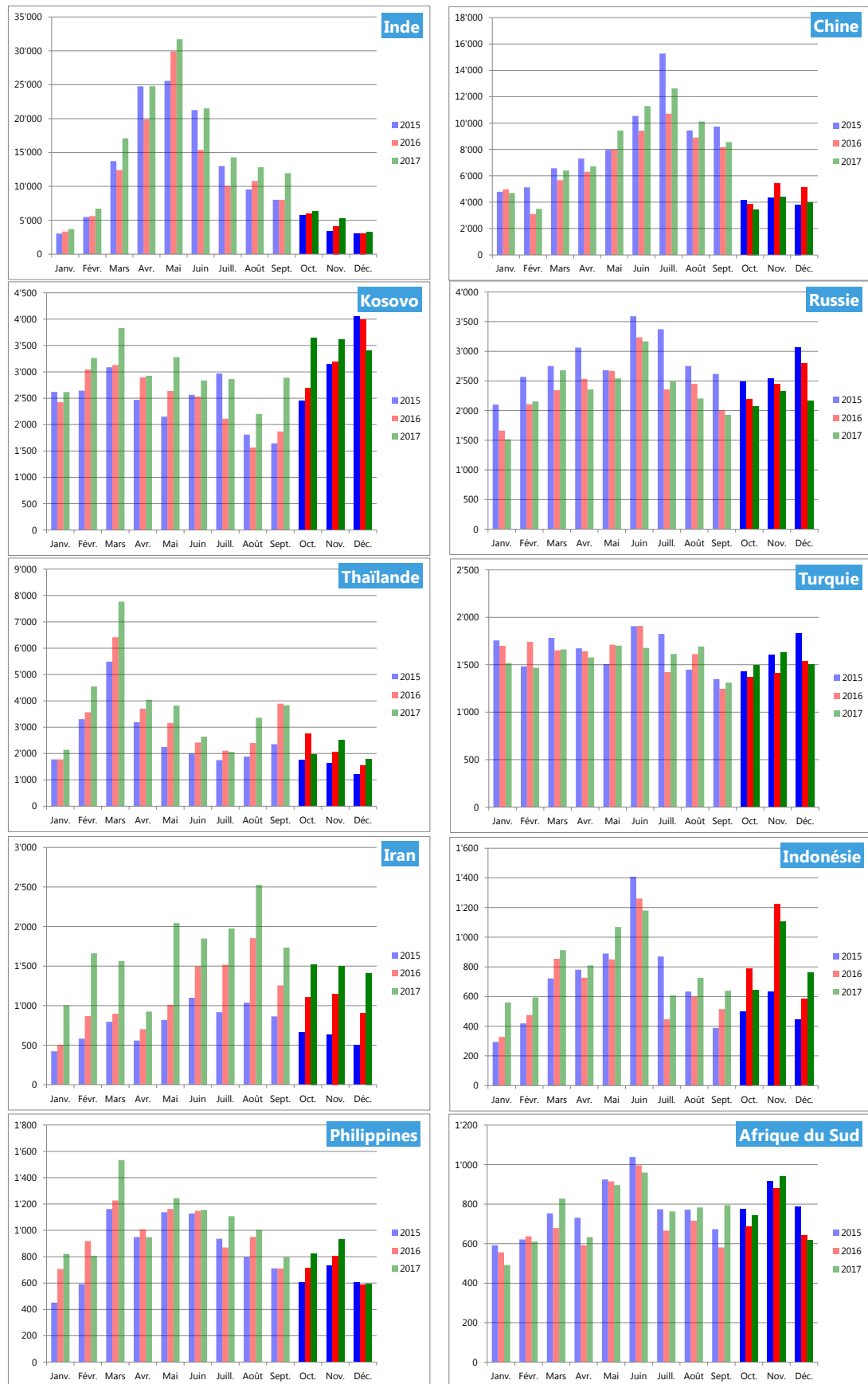
¹ L'émission de visas au Consulat général de *Mumbai* a pris fin le 23 février 2016. Désormais, c'est l'ambassade de *New Delhi* qui est compétente en la matière. Toutes les demandes de visa déposées en Inde à partir du 1^{er} janvier 2016 ont été réceptionnées à *New Delhi*.



1.5 Demandes de visa aux quatrièmes trimestres 2017 et 2016 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

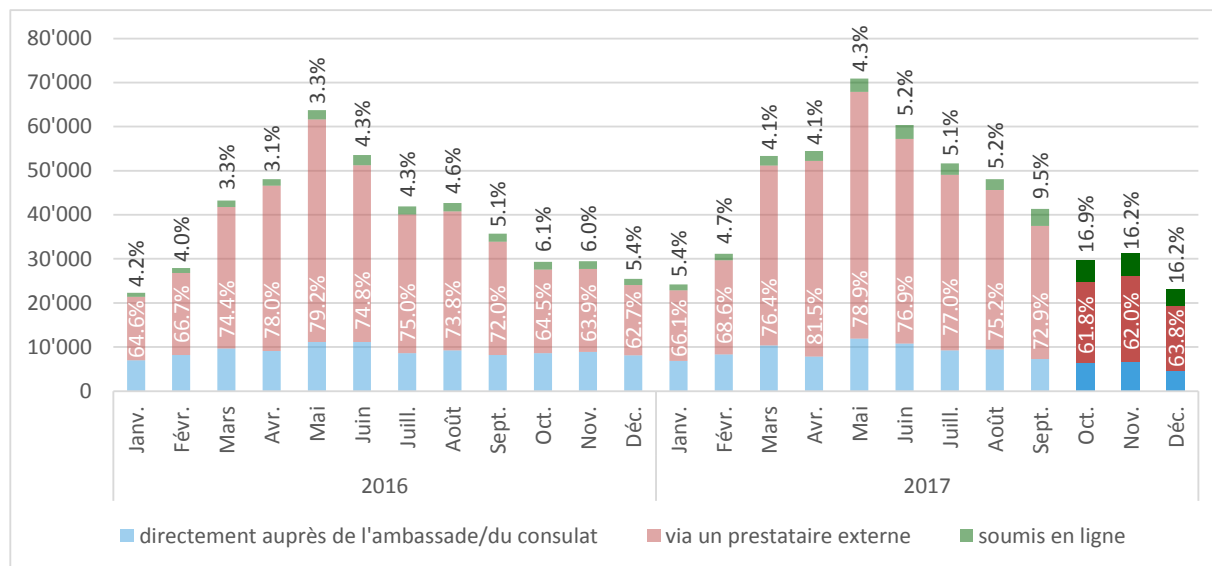
Pays	Schengen			Nat. D	Total			Demande faite dans le pays	Quatrième trimestre 2016		
	A Dem.	C Dem.	VTL Dem.		Dem.	dél.	ref.		Dem.	Position	Évolut.
1 Inde	0	13'494	10	1'302	14'806	13'408	1'398	77.4%	13'165	2 (+1)	+12.5%
2 Chine	0	10'782	19	969	11'770	11'592	178	82.3%	14'401	1 (-1)	-18.3%
3 Kosovo	0	1'625	7'277	1'780	10'682	8'940	1'742	86.4%	9'883	3 (+/-0)	+8.1%
4 Russie	0	5'638	16	919	6'573	6'500	73	85.1%	7'447	4 (+/-0)	-11.7%
5 Thaïlande	0	5'991	1	293	6'285	6'004	281	95.3%	6'377	5 (+/-0)	-1.4%
6 Turquie	0	3'962	12	663	4'637	4'237	400	86.5%	4'327	6 (+/-0)	+7.2%
7 Iran	2	4'077	39	310	4'428	4'264	164	90.9%	3'155	7 (+/-0)	+40.3%
8 Indonésie	0	2'433	0	82	2'515	2'438	77	87.3%	2'600	8 (+/-0)	-3.3%
9 Philippines	0	2'100	1	256	2'357	2'183	174	60.5%	2'106	11 (+2)	+11.9%
10 Afrique du Sud	0	2'203	4	96	2'303	2'272	31	87.0%	2'209	10 (+/-0)	+4.3%

1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2015 à 2017



2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne

2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2016 et 2017



2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes aux quatrièmes trimestres 2017 et 2016

Représentation	Demandes Schengen			Quatrième trimestre 2016		
	Total	via prestataire externe	Pourcentage	via prestataire externe	Position	Évolut.
1 New Delhi, Inde	10'682	10'500	98.3%	9'210	1 (+/-0)	+14.0%
2 Bangkok, Thaïlande	6'125	5'613	91.6%	5'641	2 (+/-0)	-0.5%
3 Moscou, Russie	5'395	4'645	86.1%	5'280	3 (+/-0)	-12.0%
4 Istanbul, Turquie	3'971	3'738	94.1%	3'502	6 (+2)	+6.7%
5 Shanghai, Chine	3'453	3'088	89.4%	3'900	5 (+/-0)	-20.8%
6 Pékin, Chine	4'194	2'842	67.8%	3'955	4 (-2)	-28.1%
7 Abou Dabi, EAU	2'554	2'548	99.8%	2'174	8 (+1)	+17.2%
8 Jakarta, Indonésie	2'161	2'130	98.6%	2'283	7 (-1)	-6.7%
9 Londres, Roy.-Uni	2'452	1'986	81.0%	1'863	9 (+/-0)	+6.6%
10 Astana, Kazakhstan	2'009	1'812	90.2%	1'097	16 (+6)	+65.2%

2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne aux quatrièmes trimestres 2017 et 2016

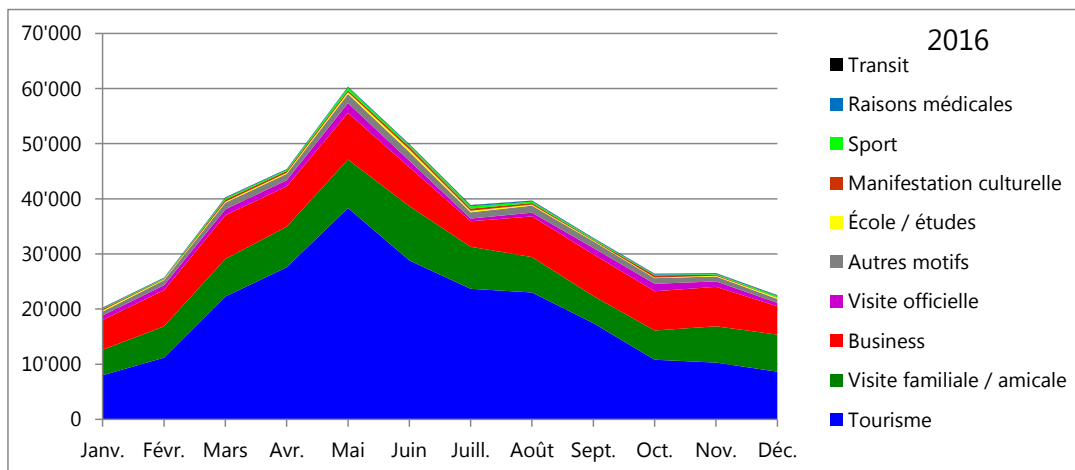
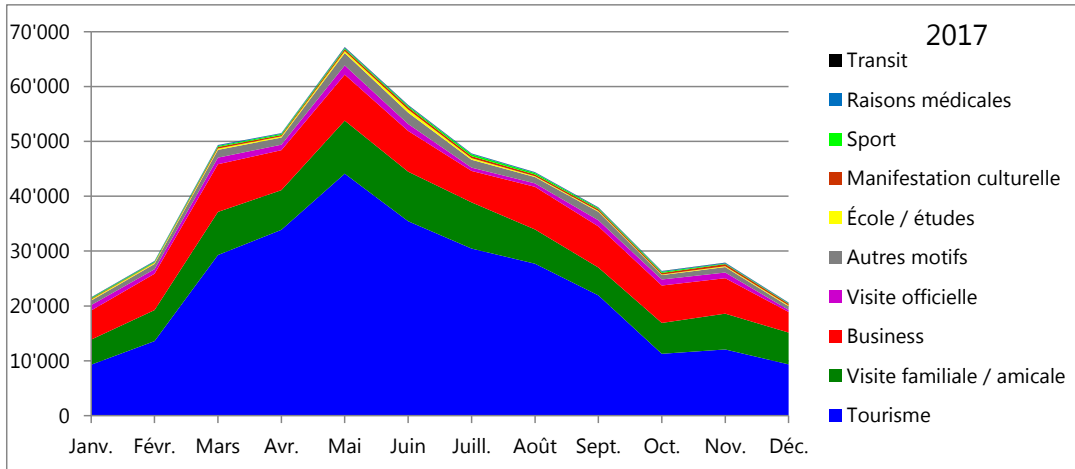
Représentation	Demandes Schengen			Quatrième trimestre 2016		
	Total	en ligne	Pourcentage	en ligne	Position	Évolut.
1 Pristina, Kosovo ²	8'770	7'836	89.4%	-	-	-
2 Bichkek, Kirghizistan	1'207	643	53.3%	279	7 (+5)	+130.5%
3 Amman, Jordanie	483	475	98.3%	494	1 (-2)	-3.8%
4 Nairobi, Kenya	577	447	77.5%	421	2 (-2)	+6.2%
5 New York, États-Unis	707	438	62.0%	370	4 (-1)	+18.4%
6 San Francisco, États-Unis	568	420	73.9%	381	3 (-3)	+10.2%
7 Singapour, Singapour	522	399	76.4%	341	5 (-2)	+17.0%
8 Vancouver, Canada	346	304	87.9%	243	9 (+1)	+25.1%
9 Quito, Équateur	274	271	98.9%	266	8 (-1)	+1.9%
10 Rabat, Maroc	816	230	28.2%	128	15 (+5)	+79.7%

Indication : Depuis août 2015, certaines représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne (www.swiss-visa.ch). Le contrat signé ainsi que le passeport et les pièces complémentaires doivent ensuite être remis à la représentation compétente. En règle générale, les demandeurs doivent encore se rendre personnellement à la représentation pour la saisie des données biométriques, sauf s'ils sont exemptés du prélèvement obligatoire des empreintes digitales en vertu du code des visas ou que la saisie de leurs empreintes digitales dans le VIS remonte à moins de 59 mois. La demande en ligne n'est pas proposée dans les 23 pays dans lesquels une coopération existe avec un prestataire de services externe. Ce choix doit permettre d'éviter toute concurrence avec lesdits prestataires.

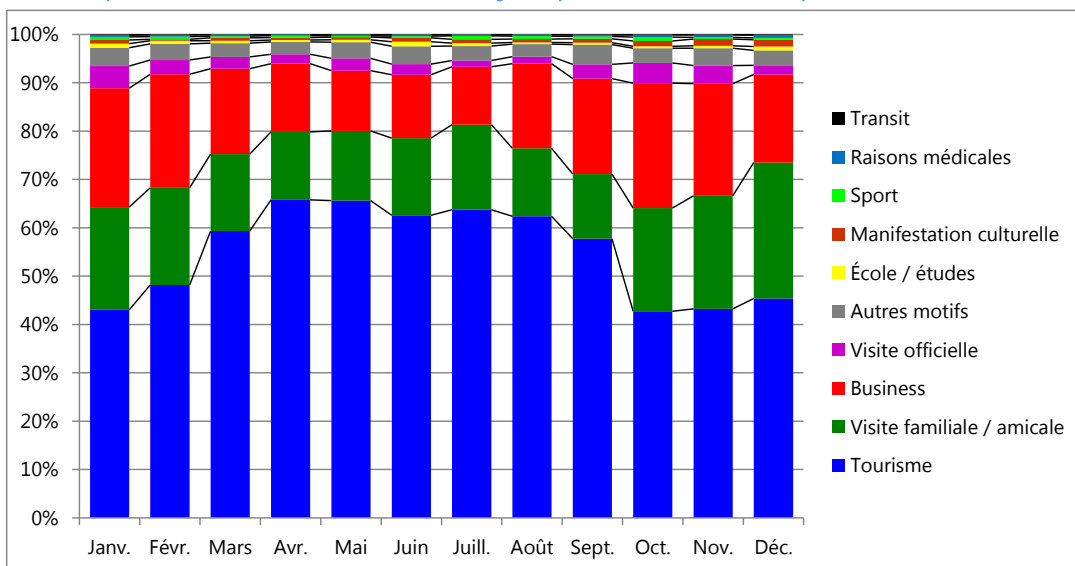
² La représentation à l'étranger de Pristina (Kosovo) offre aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leurs demandes de visas Schengen en ligne depuis juillet 2017. Par conséquent, aucun chiffre comparable n'est disponible pour le 4^{ème} trimestre de 2016.

3 Buts du séjour³

3.1 Évolutions des dix buts de séjour possible, années 2016 et 2017

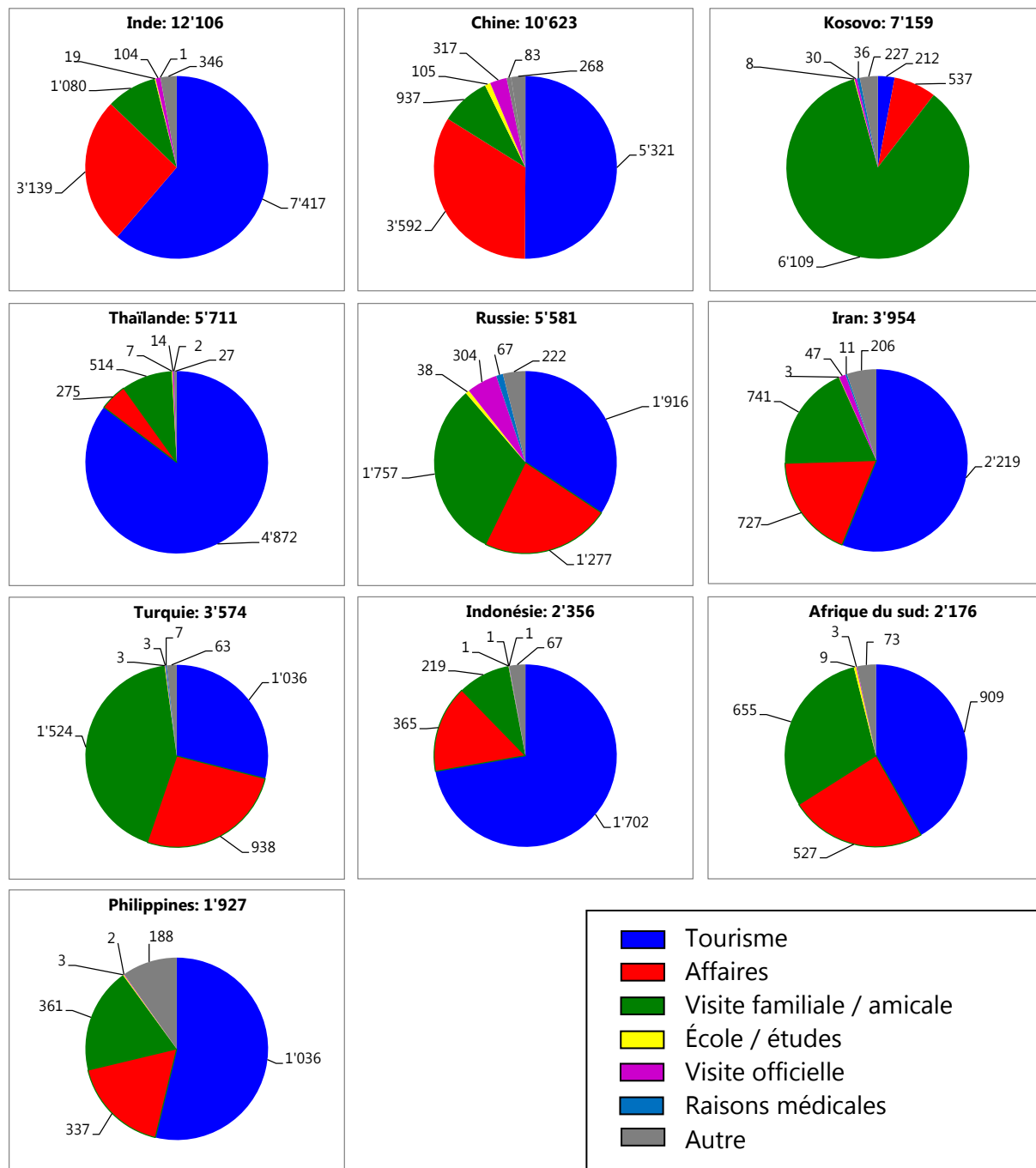


3.2 Proportion des différents buts de séjour possible : évolution pour 2017



³ Les buts de séjour mentionnés concernent exclusivement les visas Schengen délivrés.

3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au quatrième trimestre 2017, ventilés par but de séjour



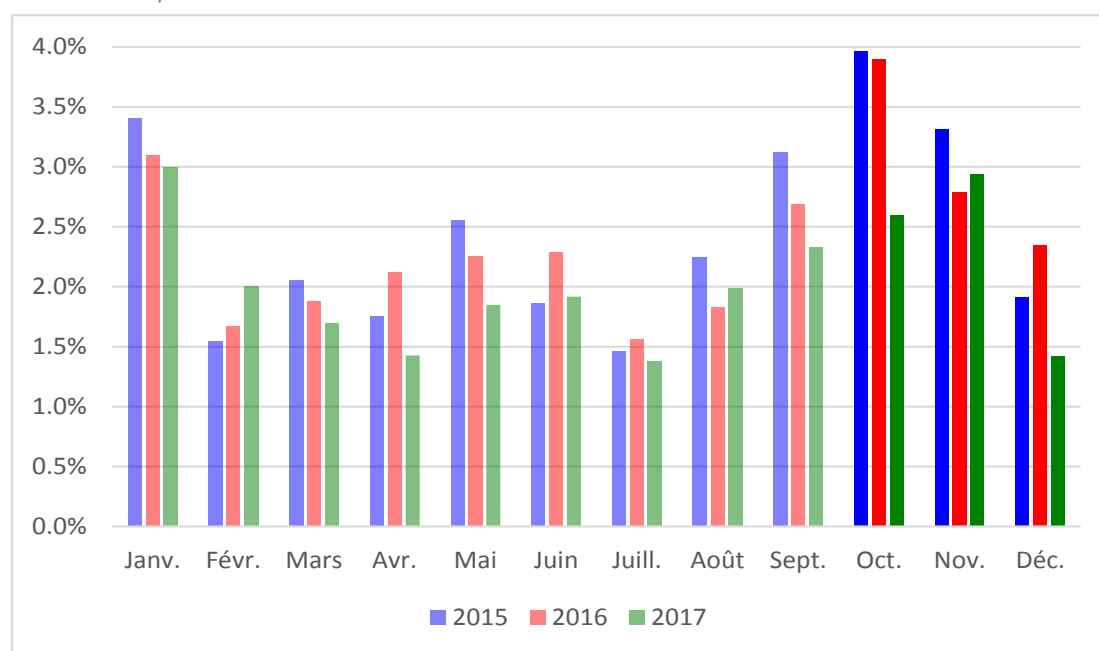
4 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels

4.1 Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels en 2017

	Demandeurs titulaires de passeports D+S+Sp+O						Total des demandes	Proportion sur le total des demandes
	Total	dél.	diplomatique	de service	spécial	officiel		
Janv. 17	858	855	117	248	279	214	28'658	3.0%
Févr. 17	715	710	159	157	310	89	35'601	2.0%
Mars 17	990	981	191	214	387	198	58'359	1.7%
Avr. 17	841	829	163	194	337	147	59'011	1.4%
Mai 17	1'402	1'395	256	377	540	229	75'917	1.8%
Juin 17	1'290	1'276	190	319	544	237	67'310	1.9%
Juill. 17	836	827	210	171	346	109	60'611	1.4%
Août 17	1'095	1'078	162	294	538	101	55'047	2.0%
Sept. 17	1'085	1'074	167	335	455	128	46'492	2.3%
Oct. 17	903	887	105	260	402	136	34'771	2.6%
Nov. 17	1'050	1'045	108	273	545	124	35'737	2.9%
Déc. 17	424	405	107	69	170	78	29'784	1.4%
T4/17	2'377	2'337	320	602	1'117	338	100'292	2.4%
T4/16	3'034	3'003	520	811	1'309	394	100'376	3.0%
Différ.	-657	-666	-200	-209	-192	-56	-84	-0.6%

Légende : D+S+Sp+O: diplomatique, de service, spécial et officiel.

4.2 Proportion de demandeurs détenteurs de passeport diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels, de 2015 à 2017



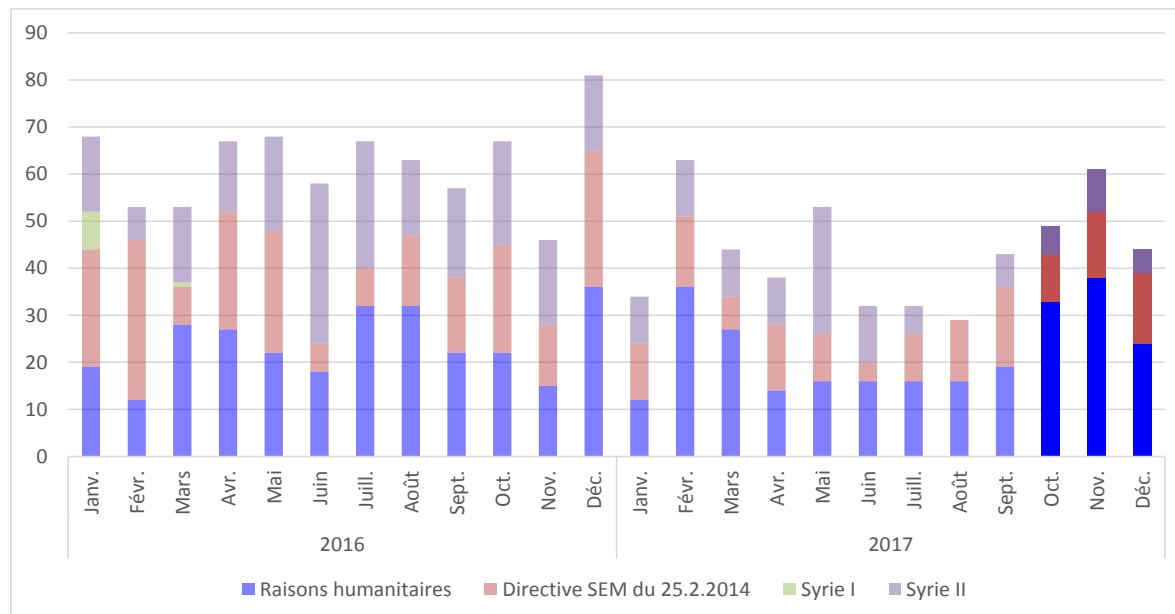
4.3 Demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels : les dix principales représentations aux quatrièmes trimestres 2017 et 2016

Représentation	Demandes		Proportion <i>D+S+Sp+O</i>	Quatrième trimestre 2016		
	<i>D+S+Sp+O</i>	Total		<i>D+S+Sp+O</i>	Position	Évolut.
1 Pékin, Chine	1'303	4'467	29.2%	1'652	1 (+/-0)	-21.1%
2 Riyad, Arabie saoudite	115	1'802	6.4%	133	2 (+/-0)	-13.5%
3 Colombo, Sri Lanka	91	1'585	5.7%	59	8 (+5)	+54.2%
4 Islamabad, Pakistan	73	865	8.4%	49	10 (+6)	+49.0%
5 Dhaka, Bangladesh	70	423	16.5%	84	5 (+/-0)	-16.7%
6 Moscou, Russie	64	5'739	1.1%	89	4 (-2)	-28.1%
7 Shanghai, Chine	52	3'606	1.4%	70	7 (+/-0)	-25.7%
8 New Delhi, Inde	47	11'542	0.4%	111	3 (-5)	-57.7%
9 Le Caire, Égypte	41	938	4.4%	55	9 (+/-0)	-25.5%
10 Ho Chi Minh Ville, Vietnam	37	695	5.3%	80	6 (-4)	-53.8%

Légende : **D+S+Sp+O**: diplomatique, de service, spécial et officiel.

5 Visas humanitaires

5.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2016 et 2017



Indication :

La distinction par catégorie de visa humanitaire est possible depuis janvier 2016 :

- Les visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL), délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a, du code des visas. De tels visas sont par exemple émis en cas de situation médicale d'urgence (patient devant être opéré en Suisse), pour permettre de régler des affaires familiales ou pour d'autres motifs impérieux (suspension⁴).
Ils sont classés ci-après dans la catégorie *Raisons humanitaires*.
- Les visas délivrés conformément à la directive spéciale sur les demandes de visa pour motifs humanitaires. Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire auprès de la représentation suisse compétente.
Ces visas apparaissent par la suite dans la catégorie *Directive SEM du 25.2.2014*.
- De septembre à novembre 2013, les ressortissants syriens ayant des parents établis en Suisse ont pu demander un visa humanitaire, à certaines conditions, en se fondant sur la directive spéciale sur l'octroi facilité de visas de visite aux membres de la famille de ressortissants syriens.
Ces visas figurent dans la catégorie *Syrie I*.
- Le 6 mars 2015, le Conseil fédéral a décidé que, durant les trois prochaines années, un maximum de 3000 personnes provenant de la région touchée par le conflit en Syrie pourrait bénéficier d'une protection en Suisse. Parmi elles, 500 personnes vulnérables devraient recevoir un visa humanitaire leur permettant d'entrer en Suisse en toute sécurité. Ce programme s'adresse explicitement aux proches parents (conjointes et enfants mineurs) de personnes déplacées ayant déjà été accueillies en Suisse en qualité de personnes admises à titre provisoire.
Ces visas sont regroupés plus bas dans la catégorie *Syrie II*.

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 4 ^e trimestre
2017	34	63	44	38	53	32	32	29	43	49	61	44	154
2016	68	53	53	67	68	58	67	63	57	67	46	81	194

⁴ Levée provisoire d'une interdiction d'entrée.

5.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2017, par catégorie

Raisons humanitaires	95
Directive SEM du 25.2.2014	39
Syrie II	20

5.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2017, ventilés par les cinq principales représentations

Pristina, Kosovo	45
Istanbul, Turquie	35
Beyrouth, Liban	22
Le Caire, Égypte	8
Bangkok, Thaïlande	5

5.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2017, ventilés par les cinq principales nationalités

Syrie	49
Kosovo	44
Sans nationalité (selon la convention de l'ONU de 1954)	6
Sri Lanka	6
Égypte	5
Érythrée	5
Turquie	5

Impressum

Le Monitoring des visas est établi par la Section Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations, de marché du travail et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question :

visa@sem.admin.ch

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Division Entrée
Section Bases Visas
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern



<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/visamonitoring.html>